

Objectif Sud

Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

Sommaire

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Lettre à la FNCA
Page 3 :	Négociations
Page 4 :	Comité de groupe
Page 6 :	Regroupements informatiques
Page 8 :	Dans les Caisses
Page 9 :	Pyrénées Gascogne
Page 10 :	Brie Oise Somme
Page 11 :	Provence Cote d'Azur
Page 12 :	Midi Pyrénées
Page 13 :	Brèves qui fâchent
Page 14 :	Communiqué unitaire
Page 15 :	Bureau Solidaires
Page 16 :	CACEIS
Page 18 :	Note sur les HS
Page 20 :	Nucléaire

Union SUD Crédit Agricole
144, boulevard de la Villette
75019 PARIS
Tel : 06 30.85.81.94
Mail : sudcam@free.fr
Objectifsud@libertysurf.fr
Site : <http://sudcam.com>

n° 76

Mai 2009

**Union
syndicale
Solidaires**

www.solidaires.org

Et après

Le décor est maintenant bien planté. Le système bancaire est sous perfusion tandis que nous guette la déflation et son cortège de suppressions d'emplois. Pendant ce temps, les inégalités ne cessent d'augmenter, comme d'ailleurs les salaires ou périphériques de salaires des dirigeants. Le surendettement et la sophistication financière ont découvert une crise qui fait le procès de l'argent facile, des profits immédiats et valeurs artificielles déconnectées de l'économie réelle, tant les rendements insensés étaient supérieurs à la croissance.

Et si l'on changeait de système ! Si l'on repensait la répartition des richesses et des profits ?

On sait que les actionnaires touchent des dividendes. Que plus ils en touchent et moins les salariés sont augmentés (pour ceux qui gardent leur travail). N'y a-t-il pas ici une première tendance à inverser ?

Les salariés ne veulent pas faire les frais d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Ils ont le sentiment que les efforts ne sont pas équitablement partagés. En témoignent les séquestrations de patrons qui sont une réponse extrême à des situations insupportables.

Plutôt que des actions désespérées individuelles, il vaut mieux que la colère s'exprime de manière collective. Les dernières manifestations dont celle du 1^{er} Mai sont à ce titre exemplaires.

Les 8 syndicats français, dans l'unité d'une plateforme commune, ont réussi des mobilisations exceptionnelles pour peser sur gouvernement et patronat, afin de changer de politique économique et sociale face à la crise. La construction d'une mobilisation plus puissante, plus durable est en marche, même si nous savons que tous les syndicats n'y appellent pas avec la même force. Sachons montrer la nôtre à l'occasion des prochains rendez-vous des 26 mai ou 13 juin.

Au Crédit Agricole, la négociation salariale a été réouverte. Parce que tous les syndicats l'avaient demandée et qu'aucun n'avait accepté les propositions de la FNCA.

SUD ne trouve pas que les dernières soient suffisantes pour empêcher l'érosion du pouvoir d'achat et réaliser dans les meilleures conditions, un travail que la conjoncture rend tous les jours plus difficile ■



Monsieur Guy CHATEAU
Monsieur Bernard PHILIPPE
FNCA
48 rue de la Boétie
75008 PARIS

La Roche sur Yon, le 23 avril 2009

Messieurs,

Suite à la dernière séance de négociation sur les salaires et aux nombreuses demandes de la part des salariés, je vous demande officiellement la réouverture d'une négociation sur les salaires. Les propositions faites par la Fédération Nationale du Crédit Agricole, lors de la séance du 26 mars, sont perçues comme de la provocation et reflètent le manque de reconnaissance du travail effectué en 2008. Le salaire des employés ne peut en aucun cas être la variable d'ajustement, permettant de financer une crise dont ils ne sont en rien responsables. Faut-il rappeler encore une fois, que malgré son niveau d'implication dans la crise au niveau mondial, le groupe Crédit Agricole dégage des bénéfices importants ? Faut-il rappeler l'engagement des salariés, qui ont œuvré toute l'année pour réussir l'augmentation de capital en juin, rassurer les clients et éviter des fuites de capitaux vers d'autres établissements ? Faut-il rappeler que ce dernier point prend du temps et n'est pas considéré comme activité commerciale, donc non rémunéré au niveau des REC ? Faut-il rappeler enfin le nombre d'heures supplémentaires effectué dans chaque Caisse Régionale, non récupérées et non rémunérées, pour le seul bénéfice du Crédit Agricole et de ses dirigeants ?

J'attire aussi votre attention sur le déroulement des négociations. La séance du 26 mars dernier ne s'est pas terminée par une négociation, mais par un chantage à la signature. De tels procédés sont inacceptables. Nous pouvons ne pas être d'accord sur certaines façons de voir les choses, mais nous avons tous un intérêt commun : la réussite de notre entreprise. Tout le monde doit y trouver de l'intérêt : les salariés, les clients, l'entreprise, les dirigeants, les administrateurs. C'est en recherchant cet intérêt commun que des solutions doivent être trouvées. Les organisations syndicales quelles qu'elles soient, ne sont pas les ennemies des dirigeants. Elles représentent les salariés et font remonter la réalité du terrain. Vous n'avez pas su les écouter lors des dernières négociations. Des messages d'alerte vous ont pourtant été adressés, à plusieurs reprises, sans que vous n'en teniez compte. Le climat social est aujourd'hui tendu et la responsabilité vous en incombe. Nous souhaitons un retour à un véritable climat d'échange et de compréhension.

Convaincu de l'attention que vous ne manquerez pas d'accorder à ce courrier, je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes salutations distinguées.

Les délégués nationaux **SUDCAM** et **CGT**

Négociation Nationale FNCA le 29 avril 2009

Délégation SUD : Christian Briaud, Marcel Lebris, Jean-Pierre Fillancq

L'ordre du jour initial portait sur

1. avantages de la CNN pour évènements familiaux
2. apprentis
3. durée et organisation du travail (35 heures et RTT)
4. temps partiel
5. conditions de travail

mais suite à la demande de toutes les OS, la négociation sur les salaires était réouverte, même si au sein de la délégation patronale il n'y avait pas unanimité pour répondre à cette demande.

5 OS (CFDT, CFTC, CGC, UNSA, SNIACAM) demandent :

5 OS	RCE	RCI	RCC	Soit globalement
Pérenne	1,15 %			1,21 %
Prime classe 1	350 €			
Prime classe 2	200 €			
Prime classe 3				

Proposition FO

FO	RCE	RCI	RCC
Pérenne	1,50 %		
Prime classe 1	500 €		
Prime classe 2	400 €		
Prime classe 3	300 €		

Puis proposition de la FNCA

FNCA	RCE	RCI	RCC	Soit globalement
Pérenne	1,10 %	0,40 %	1,10 %	1,08 %
Prime classe 1	350 €			
Prime classe 2	175 €			
Prime classe 3				

La CGT a renouvelé sa demande de 400€ mensuels

Intervention de SUD : rappel de nos demandes (10% avec un mini de 200€ mensuels) et l'impression de ne pas être écouté ou entendu, alors que nous représentons les salariés. Il est compréhensible que les dirigeants des CR ou de la FNCA soient déconnectés de la réalité du terrain, mais nous représentons les salariés et nos demandes viennent des remontées du terrain. A ce titre, elles méritent d'être écoutées. Enfin, les demandes qui apparaissent démesurées pour les salariées ne le sont pas pour certains types de population.

Après plusieurs suspensions de séances, les 5 OS puis la FNCA font leurs ultimes propositions :

5 OS	RCE	RCI	RCC	Soit globalement
Pérenne	1,10 %			1,17 %
Prime classe 1	350 €			
Prime classe 2	200 €			
Prime classe 3				

FNCA	RCE	RCI	RCC	Soit globalement
Pérenne	1,10 %	0,55 %	1,10 %	1,14 %
Prime classe 1	350 €			
Prime classe 2	200 €			
Prime classe 3				

Ce qui, selon la FNCA, ajouté aux mesures locales (impact de 1,17% sur la masse salariale) donne au total 2,31% qui couvrent l'inflation constatée en 2008 (0,64) et celle prévue en 2009 (0,9 actualisée à 0,4)

Les OS consultent leurs adhérents et donnent une réponse dans 15 jours.

Pour SUD, ces propositions sont trop éloignées de ce qui est nécessaire pour empêcher l'érosion de notre pouvoir d'achat.

Puis FO a interpellé la délégation patronale car les écarts continuent de se creuser. Il est indécent de constater que la rémunération de certains dirigeants augmente de 24.000 € alors qu'ils refusent toute augmentation conséquente pour les salariés.

Comité de groupe

Comité du Groupe CASA DU 09 avril 2009

La préparation s'est faite en intersyndicale la veille, pour des questions communes sur les risques, la stratégie de développement et l'expertise. Absence de la CGC, validation Ethix, consensus sur RSE.

En introduction de la réunion, retour sur le passé par le Président Caron :

- plan Calyon
- réorganisation direction CASA
- accord CAAM - SGAM
- Caceis

Et un petit laïus sur la question des rémunérations : médiane des patrons du marché, pas de bonus, ni stock option, ni attribution gratuite ni parachute... A CASA, plus de nouveaux attributaires, gestion des stocks. Pour les CR cette suppression de "salaire différé" devrait se traduire par une compensation sous forme de salaire complémentaire.

Présentation des comptes : le groupe CA (et non pas le groupe CASA) avec 2,5 milliards, se classe 8^{ème} des banques européennes cotées sur 12 qui ont un résultat positif. Avec 100 milliards de fonds propres, les marchés nous font confiance (augmentation de capital réussie !) et nous prévoyons :

- effort sur les charges : (comprenez le personnel va payer)
- réactivité
- transparence
- recherche de productivité : projet industriel groupe

Cependant sur le plan comptable, pour 2009 on attend une baisse du PNB, une montée du risque (retail, conso et BFI) et des pertes à l'international.

Lecture par métier du document de résultats, disponible sur internet CASA.

Les questions des élus portent sur

- le risque
- Les CR : impact du dividende CASA, épargne en ligne, square habitat...
 - ◆ square habitat : 30 CR équipées, 4 en cours, 28 avec marque, 784 PDV, 3500 salariés, activité 170 M (11% transaction, 40% gestion)

Pauget intervient sur le risque. Il faut attendre l'échéance des obligations US pour connaître le risque réel ; le groupe a eu une excellente gestion du risque de liquidité, a réduit à temps ses expositions sur les banquiers à risque et s'est retiré des secteurs à risque (E.U, immobilier, auto US, pays de l'est).

2 risques majeurs du groupe : crise financière -> évaluation US et crise économique sur activité traditionnelle.

Un retour sur les rémunérations (Chevreux) pour expliquer l'obligation de respecter les contrats de travail...

Un point sur les paradis fiscaux pour expliquer que le groupe y est par la force des choses, que c'est une problématique inter gouvernementale et que le G20 est sur une logique de progrès en la matière. Les élus font une déclaration sur ce thème demandant le retrait du CA de ces territoires (déclaration intersyndicale des OS banque).

En terme de RSE, la difficulté c'est l'opérationnel. CASA est OK pour une réflexion sur ce thème.

Suite au Congrès de Nice, la FNCA constate que des coopérations entre CR se mettent en œuvre, spontanément... Il n'y a pas de lettre d'intention des CR au 15 avril concernant l'évolution des SIR. Mais Nice annonçait un SI multicanal d'où la réflexion des 5 GIE.

EMPORIKI : (- 500 emplois / 6000 en 3 ans) situation identique à celle du CL => faire une LCL grec = banque low coast. (les problèmes : management, CCN, collecte en marge négative, maîtrise des risques op et crédit, productivité commerciale). Plan sur trois ans pour :

- changer le positionnement
- accepter des pertes de parts de marchés
- peut-être changer de marque, revoir les process crédit.

Il y aura encore des pertes à enregistrer en 2009, avec une stabilité en 2010 et un retour aux profits en 2011.

Le Comité de Groupe a ensuite voté la mission de l'expertise comptable.

Nos échanges intersyndicaux sur le thème du développement durable et l'exercice de la RSE du Crédit Agricole semblent nous orienter vers un consensus et une mise en œuvre progressive, en plus de la commission économique.

Plusieurs questions seront à débattre :

- quels moyens pour fonctionner et comment les négocier ?
- quelle offre de formation syndicale sur le thème de la RSE ?
- comment travailler en commun sur ce thème fédérateur ?

Il semble également intéressant de pré sélectionner des ONG, établir des notes de présentation et de recenser nos contacts éventuels.

Une réflexion commune, une programmation des objectifs et une répartition des tâches semblent donc nécessaires ■

Élections à la SNCF

SUD Rail progresse de 2,7 et obtient 17,7%

Cette progression est dans les 3 collèges :

- exécution +4,1%
- maîtrise +3%
- cadres +1%

La CGT 39,3% baisse -3,9 en 2006 et -0,8 cette année.

L'UNSA 18,1% gagne 3,6 mais absorbe les voix de la CFTC avec qui elle faisait listes communes dans plusieurs Comités d'Établissement.

La CFTC perd d'ailleurs 2,8, n'obtenant que 5,4%.

L'alliance CFDT-FGAAC 11,6%, tant sponsorisée par la Direction perd des voix -3%.

L'alliance FO-CGC n'obtient que 8%.

Quatre syndicats (FGAAC, FO, CFTC, CGC) ne sont plus représentatifs à la SNCF.

Les syndicats CFDT et UNSA n'atteignent pas les 30% leur permettant de signer seuls des accords.

Informatique unique au Crédit Agricole

A la suite du congrès de la FNCA d'octobre 2008 à Nice, les 5 systèmes informatiques du Crédit Agricole, AMT, ATLANTICA, COMETE, EXA et SYNERGIE ont communiqué leur projet d'un système informatique unique au Crédit Agricole, pour un coût de 350 millions d'€ sur 4 ans.

Or, la lettre d'intention diffusée dans la presse le 20 avril, datée du 22 avril, présentée au personnel le 27 avril, aux Comités d'entreprise le 30 avril laisse penser que la décision est déjà prise !

Nous pourrions sourire sur le coté incantatoire des objectifs annoncés "augmenter la production, réduire les coûts, réduire les délais et améliorer la qualité" si ces paradoxes n'étaient synonymes de destruction d'emploi et de dégradation des conditions de travail de ceux qui resteront.

Notre première interrogation porte sur la diminution du nombre de sites et bien sûr de personnels. Alors que les mobilités fonctionnelles et géographiques sont à peine digérées, les informaticiens devront recommencer, d'autant que l'effectif actuel est de 2.500 et la cible probablement autour de 1.500.

Notre seconde interrogation porte sur le volet social qui n'annonce que deux engagements à minima : respecter la loi et être attentif, loin de nous rassurer. Nous ne saurions nous contenter de ces vagues promesses.

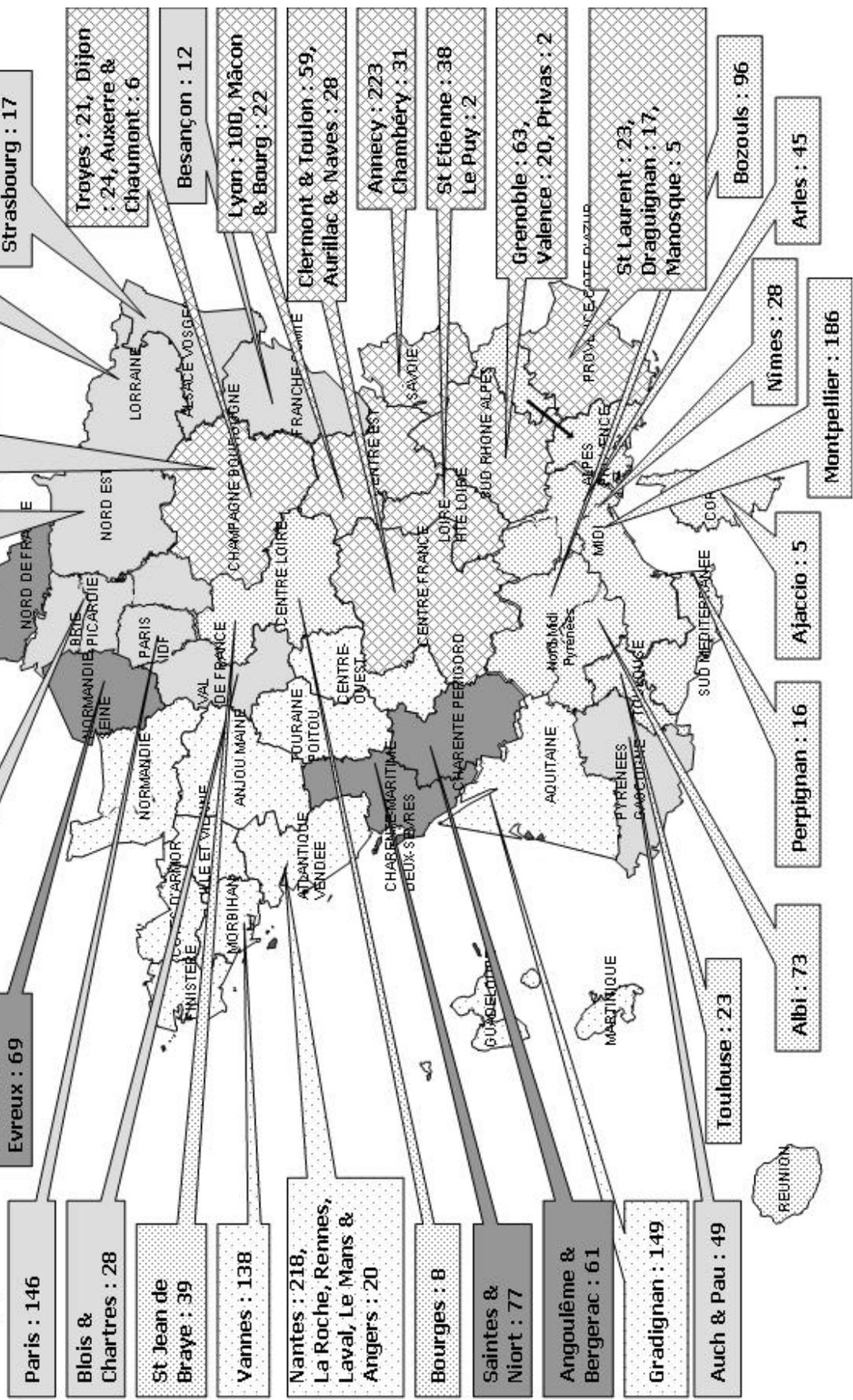
Pour les personnels des CR, c'est sans doute un nouveau changement de poste de travail qui sera nécessaire, avec de nouvelles applications bancaires dans pratiquement tous les domaines et les implications bien connues sur les conditions de travail.

Les revendications immédiates de SUD

- L'ouverture sans délai de négociation d'un accord de méthode sur le dispositif d'accompagnement social de cette restructuration [au titre de l'article L.1233-21 CT]
- Modalités d'information et de consultation du CE
- GPEC
- Mobilité géographique et professionnelle
- Plan de Sauvegarde de l'Emploi
- Instance inter CE pour la durée du projet
- Le recours à une expertise extérieure à la charge des CR
- Analyse stratégique contradictoire
- L'établissement d'une cartographie des activités informatiques et un bilan social spécifique sur le personnel impacté.



- 525 (12) ATLANTICA
- 684 (7) AMT
- 325 (4) COMETE
- 519 (8) EXA
- 448 (8) SYNERGI



Dans les Caisses Régionales

ANJOU MAINE

Négociations annuelles :

Au départ le SNECA a fait part de son refus de participer aux négo locales, au motif qu'il n'est pas écouté de la Direction. Un tour de table a eu lieu et les OS ont dénoncé les mesures unilatérales prises par la FNCA en matière de salaires. Les OS demandent :

- la réouverture de négociation nationales sur les salaires et demandent à la direction d'agir dans ce sens,
- seulement 60 embauches pour 130 départs : compensation de tous les départs,
- arrêt de la pression commerciale énorme, vécue par les collègues du réseau.

Les négociations ont été arrêtées.

LORRAINE

Le Comité de Direction a décidé la mise en place d'un groupe de travail sur l'organisation de l'ouverture des agences et des plages de contact avec les clients.

CHAMPAGNE BOURGOGNE

Signature d'un accord sur le remplacement des agents : au delà d'un mois d'absence, la direction s'engage à trouver un remplaçant "en cascade" . Le conseiller particulier qui remplace un chargé est remplacé par un conseiller commercial avec prime mensuelle pérennisée au bout de 9 mois

Réunion de la commission 1% logement : La CR a choisi un organisme local qui mettra a disposition un salarié dédié. En plus des prestations de recherche de logements et de bailleurs, les salariés CACB pourront obtenir des prêts travaux.

AQUITAINE

La REC collective apparaît à 99,14%, mais la Direction a dû rajouter 5% pour éviter de trop grosses pertes. En effet, l'atteinte réelle avouée était de 94,14%

SUD a signé un accord qui prévoit une indemnité de remplacement dès le 2^{ème} mois sur un poste supérieur, avec un minimum de 70€ par mois

Nous avons demandé en intersyndicale CGT-FO-SUD la réouverture sérieuse (cette fois) des négociations nationales sur les salaires.

ALPES PROVENCE

REC : EN L'ETAT, NOUS NE SIGNERONS PAS !

Le 29 janvier, grâce à la forte mobilisation des salariés et à l'union syndicale, nous avons eu un engagement de la direction de négocier la Nouvelle REC et obtenu un réajustement à la hausse de la REC 2008 avec plus d'argent pour TOUS !!!

La revalorisation de la REC 2009 n'est pas prévue... Ni index, ni critères...

ATLANTICA

Le congé individuel formation (CIF) est considéré par le code du travail comme du temps de travail effectif. Pour autant, les salariés qui suivaient un CIF avaient une retenue sur la REC et sur l'intéressement. Nous avons obtenu une régularisation rétroactive depuis la création du GIE en 2004 sous forme de prime dont le montant net correspond au net que les salariés auraient dû toucher.

Ayant remarqué une erreur dans la présentation d'un dossier de réorganisation, nous avons obtenu la revalorisation de 3 postes (les postes étaient au niveau 7 mais présentés en niveau 8 dans le dossier de réorganisation). Nous avons fait acter par le CE dans l'avis la revalorisation de ces postes comme un point positif. La direction n'a pas pu revenir sur son erreur une fois l'avis rendu et les salariés ont reçu leur courrier de promotion.

SUD

Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

Solidaires
Union
syndicale

Négociations du 26 Mars 2009 sur les salaires

Dans le contexte bien connu des stocks options, bonus, parachutes dorés et prime de Chevreux (51 M€) !

Sans aucune honte, la Fédération Nationale du Crédit Agricole a d'abord proposé en début de séance une augmentation de 0,62 % en global soit :

+1 % du RCE* pour les AA au 1^{er} juillet + une prime de 120 € brut fin avril,

Et pour les TAU et RM +0,9 % du RCE* + une prime de 100 € brut

tous les syndicats ont rejeté cette proposition.

SUD CAM est resté sur sa proposition initiale :

+ 10% avec un minimum de 200€ pour tous,

Les 6 autres syndicats (CFDT, CFTC, FO, UNSA, SNECA-CGC, SNIACAM) ayant d'abord proposé

+1,6 % au 1^{er} Mai ainsi qu'une prime de 10 %,

n'ont pas été suivis par FO et SNIACAM quand ils ont proposé :

+ 1,10 au 1^{er} avril, Prime de 350 € pour les AA, Prime de 200 € pour les TAU/RM.

Déçue, la FNCA fait donc une ultime proposition d'une augmentation globale de 1%, soit :

+1,10% du RCE au 1^{er} juillet, au 1^{er} avril Prime de 300 € pour les AA et 150 € pour les TAU/RM, +8% du RCC (=1% de la rémunération !), +1,7% de la rémunération annuelle brute des salariés sur la base de la position 3, soit un SMIC bancaire de 20 463€ brut (REC comprise, RCI, RCC.... !).

La FNCA laisse 15 jours de réflexion aux organisations syndicales, à défaut d'une signature "majoritaire" elle appliquera de manière "unilatérale" l'augmentation globale de 0,62%.

Nous vous laissons le soin d'apprécier en toute transparence

* Rappel : SUD CAM est le syndicat qui refusait l'abandon du point au motif que chaque élément de salaire ne progresserait pas de la même manière, la preuve : cette piètre augmentation ne s'appliquant que sur la RCE !



QUELLE USINE à GAZ !



Vent de Sud

**MINI FLASH INFO - Mars 2009 édité par
SUD Crédit Agricole Brie Oise Somme**

Ah, la Crise !!!!

Décidément, c'est vraiment la "crise" !!! Nouveauté de la Direction, terminé la musique dans les agences !!!! Plus de radio. Trop cher !!! Eh oui, toujours les mêmes qui sont punis...mais la faute à qui ? À vous, salariés ? Bien sur que non, à cause des banques, et le Crédit Agricole aussi ...et qui va payer ??? VOUS, NOUS ...mais quand vous en rendez vous compte ? Quand réagirez vous ?

Et l'activité ???

Avez-vous rempli vos agendas ? N'oubliez pas que de votre activité dépend la rémunération des actionnaires...la votre de rémunération, peu vous importe apparemment puisque lorsque les organisations syndicales appellent à la grève pour la défense de Votre pouvoir d'achat, vous n'êtes qu'une poignée à vous "bouger"...

Provocation ?? Oui....

Résignation ?? NON.

Malgré une non implication, nous continuerons à défendre les intérêts de tous les salariés de notre Entreprise.

En effet, des prochaines négociations Nationales au niveau du Crédit Agricole auront lieu, concernant les SALAIRES...

Ce sujet vous intéresse t'il ? Vous sentez vous Concernés ? Nous l'espérons, car c'est ensemble que nous pourrions obtenir satisfactions.

De mieux en mieux !!!!

Après la Crise, la Direction nous demande la prise de congés obligatoires semaines 14, 15 et 16 suite à un ralentissement de l'activité...nous devons donc prendre par équipe et par roulement 1 jour de congé par semaine et par personne les mercredi ou jeudi !!! l'explication vient du fait que la Direction attend une reprise de l'activité pour la fin d'année ...Comment peut elle apercevoir une telle reprise, alors qu'elle n'a même pas pu anticiper la perte de près de 10 MILLIARDS D'€ au niveau du groupe !!??

SUD est contre ce procédé.....

Grève nationale du 19 Mars

Vous l'avez sans doute remarqué, SUD Brie Picarde n'a pas communiqué, ni appelé à la grève les salariés de notre Entreprise pour cette journée Nationale !!! Pas la peine de donner des satisfactions supplémentaires à notre Direction lorsqu'elle voit le faible taux de participation dans notre Caisse (contrairement à d'autres Caisses Régionales : 50% de grévistes en Provence-alpes-côte d'Azur, soient 1000 salariés en grève)...

Certains d'entre vous nous ont dit qu'ils préféreraient se mobiliser pour des causes internes au Crédit Agricole... Soit

N'oublions donc pas que les négociations sur les "SALAIRES" vont débiter très prochainement...



Infos Sud

Provence Cote d'Azur

Négociations sur les salaires au Crédit Agricole Nos dirigeants se fichent du personnel !

Avec la crise qui s'aggrave (et qui a bon dos), on aurait pu penser que nos dirigeants, qui ont plus que jamais besoin de nous pour faire tourner l'entreprise, adoptent un profil bas et fassent amende honorable ... C'était mal les connaître !

Bilan (très) provisoire

- Crédit Agricole SA est sanctionné : les errements de gestion de l'équipe en place, de connivence avec la grande majorité des CR, et en phase avec les pratiques les plus contestables du libéralisme économique, coûtent très cher à tout le monde.

CASA est une des banques françaises la plus touchée par les subprimes et autres avatars, ses résultats 2008 sont en forte baisse, ses dividendes aussi, et son déficit d'image pèse sur les CR ...

- Les CR commencent à enregistrer les effets de la crise : malgré des reculs, les résultats demeurent cependant encore convenables, sauvant et confortant ainsi la réputation du groupe (une fois de plus !).

Conséquences (immédiates)

- les agents des CR sont contraints à des sacrifices alors qu'ils n'y sont pour rien : dégradation des conditions de travail, primes commerciales et intéressement / participation mécaniquement impactés, exigence de gros efforts collectifs et individuels supplémentaires

- la FNCA prend des mesures salariales très insuffisantes pour les agents : faible rattrapage sur les salaires 2008 (0,4 %), non prise en compte des propositions des syndicats (qui ont protesté en quittant la réunion), mise devant le fait accompli concernant 2009 à savoir,

Assistants : RCE + 1 % (au 01/07) avec une prime de 120 € (au 25/04)

TAU et RM : RCE + 0,9 % (au 01/07) avec une prime de 100 € (au 25/04)

- à PCA : rien n'est prévu pour l'instant concernant les négociations salariales 2009, hormis l'effet des mesures prises ... l'an dernier !

Rappel : avec l'abandon du point, la preuve est faite aujourd'hui que les maigres augmentations ne portent plus sur la totalité du salaire, et ne seront plus les mêmes pour l'ensemble des salariés.

Au crédit Agricole la négociation salariale nationale est morte depuis longtemps

Dans les CR, et avec les effets de la crise, il risque d'en être de même !

Aux salariés d'agir pour qu'il en soit autrement ...!

Toutes les formes de "résistances" devront être envisagées

Empêchons tous les responsables de la crise de faire payer les salariés

Contacts SUD PCA :

Bernard TRUCCHI (agence Pro Nice Félix Faure) - Christian FEBVRE (Les Arcs)
Xavier MATTEI (Pégomas) - Marie Christine BŒUF (ORG6) - Brigitte GAL (BAN REA3)



UN PRECEDENT INACCEPTABLE !!

Notre collègue de l'agence de Lavarat, s'est vu notifier son licenciement pour faute grave sans indemnité, ni préavis.

Nous ne pouvons accepter une telle sanction totalement disproportionnée par rapport aux faits qui lui sont reprochés.

Pour la première fois dans l'histoire de notre CR, il est prononcé un licenciement à la suite du seul courrier d'un client se plaignant de l'attitude d'une employée et de son accueil.

Notre collègue âgée de plus de 50 ans, mère de 3 enfants, avec plus de 30 ans d'ancienneté, se retrouve au chômage, non pour avoir volé ou détourné des fonds mais pour s'être emportée au guichet face à un client.

Si en conseil de discipline, les représentants du personnel ont prouvé juridiquement les incohérences du dossier de la Direction (échelle de sanction non respectée... etc). Ils ont considéré, qu'effectivement, les propos de notre collègue pouvaient mériter un simple avertissement. Ils ont rappelé que l'état de santé de notre collègue pouvait expliquer son attitude face à des clients parfois difficiles, et qu'elle avait à plusieurs reprises manifesté son souhait de réintégrer un service du siège.

La Direction a motivé le licenciement pour faute grave (qui est privatif de toutes indemnités sauf congés payés) en invoquant des manquements à l'obligation de confidentialité, de discrétion, de loyauté et atteinte à l'image de l'Entreprise.

Notre collègue portera l'affaire devant les tribunaux pour faire valoir ses droits et retrouver sa dignité mais aussi pour que ce précédent ne se renouvelle plus.

Nul employé n'est à l'abri de se retrouver licencié suite à la plainte d'un seul client !

Pour information, les organisations syndicales SNECA-CGC, CFDT, SNIACAM, UNSA, FO, n'ont pas souhaité se joindre à ce communiqué !!!!

Ont participé à ce numéro 76 d'Objectif SUD : Christian BRIAUD (Secrétaire national SUD-CAM), Arlette CARRIÉ-TISNÉ (Atlantica), Jean-Pierre FILLANCQ (CR Aquitaine Gironde), Jean-Louis GEORGET (CR Touraine Poitou), Richard GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde), Christian MAHIEUX (SUD Rail), Partick SAURIN (SUD Caisses d'Épargne), François VAZQUEZ (CR Charente Dordogne), les correspondants locaux des Caisses Régionales, sans oublier l'équipe technique & retraitée de BORDEAUX ■

BENCHMARK SYNDICAL

Anciennement Syndicat National de l'Encadrement du Crédit Agricole, le SNECA est dorénavant le Syndicat National de l'Entreprise Crédit Agricole. Enfin, à l'intérieur des caisses régionales et dans une certaine mesure, celles des urnes !

En effet, il n'échappe pas à l'observateur attentif que cet intitulé ne veut rien dire, un syndicat représente des salariés pas leur entreprise, la FNCA est là pour ça ; à moins bien sûr que cet écart sémantique ne soit le reflet d'une réalité de connivence génétique qui expliquerait bien des signatures depuis des années !

Nous savons bien que cette évolution répond surtout à une problématique purement juridique de s'ouvrir aux catégories inférieures de personnel afin de se préserver des évolutions législatives et réglementaires liées à la représentativité syndicale.

Dans les faits, le SNECA, quoi qu'il en dise, reste un syndicat corporatiste de cadres au service des seuls intérêts des cadres y compris lorsqu'ils sont acquis au détriment des autres catégories de personnel. Il n'est qu'à lire les accords signés par la CGC dans nos caisses pour s'en convaincre.

Et pour ceux qui en douteraient encore, il suffit de se reporter aux déclarations de son permanent national dans la presse spécialisée. Ainsi, dans la lettre de l'économie responsable de février 2009, il se présente comme "président du Syndicat National de l'Encadrement (SNECA) du Crédit Agricole", ce qui, convenons-en, a une autre allure que cet intitulé d'entreprise, tout juste bon à faire prendre des vessies pour des lanternes !

Good save the pognon

En 2002 le magazine américain "FORBES" l'avait élu businessman de l'année. Quatre ans après avoir été recruté par la Royal Bank Of Scotland (RSB), il avait atteint le nirvana des banquiers en rachetant pas moins de 26 banques concurrentes. Ces acquisitions se faisaient bien sûr avec un élagage conséquent des effectifs (profitabilité oblige) qui lui avait valu le surnom de Fred The Shred (Fred le sabreur). Pour son activisme thatchérien il fut anobli par la reine mère, et par conséquent a pu à discrétion s'habiller en gonzesse, porter la perruque et se fait appeler Sir Fred Goodwin. Magnanime, ce lord a quitté son emploi fin 2008 en renonçant à son indemnité de départ prévue à hauteur de 15 mois de salaire. Pourquoi donc tant de flegme britannique ? En fait, Sir is tailed in pré retraite puisqu'il n'accusait que 50 balais au compteur, par contre la Royal Bank of Scotland accusait elle, un déficit royal de quelques 27 milliards d'€. L'état anglais a dû concéder un royal prêt de 30 milliards d'€, financé par ces manants de contribuables anglais qui participent ainsi à la retraite royale de 726.000 € annuelle de Sir Fred Goodwin. Vive la révolution !

Hommes d'exception

Le Medef regorge lui aussi de talents. Après que Laurence Parisot ait dû prendre ses distances avec Denis Gautier-Sauvagnac et Daniel Dewavrin, suite aux retraits en liquide pour "fluidifier les relations sociales", elle devait aussi se séparer de Jacques Creyssel, Directeur Général du Medef qui ne l'avait pas soutenue lors des différentes élections internes. Il était pourtant un proche collaborateur de Laurence Parisot et avait travaillé avec elle sur cette merveille de la modernisation du dialogue social, la "rupture négociée à l'amiable". Comble de l'élégance, elle l'a licencié en 48 heures et l'affaire est aux prud'hommes. Tout fout le camp !





Communiqué des organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Le 1^{er} Mai 2009 a été une journée historique tant en raison de l'unité des huit organisations syndicales, qu'en raison de l'ampleur de la mobilisation au travers de plus de 280 rassemblements dans toute la France.

Troisième mobilisation à l'appel des huit organisations syndicales en quatre mois, ce 1^{er} mai témoigne d'un enracinement de la mobilisation et de la détermination des salariés, demandeurs d'emploi et retraités à exprimer leurs revendications et à obtenir des réponses.

Le gouvernement et le patronat auraient tort de les traiter par le déni et le mépris, alors que la crise, le chômage, les licenciements, les suppressions d'emploi et les politiques de fragilisation des services publics les percutent de plein fouet.

C'est pourquoi les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et le patronat à prendre en compte l'ampleur de ces rassemblements qui expriment inquiétude, désarroi et profond sentiment d'injustice. Sur la base de leur déclaration commune du 5 janvier, elles préciseront, dans les prochains jours, des propositions sur lesquelles elles attendent des réponses rapides du gouvernement et du patronat.

Les huit organisations syndicales appellent les salariés à faire du 26 mai 2009 une journée de mobilisations décentralisées dans des modalités diverses en fonction des réalités locales et visant à la participation du plus grand nombre.

Elles soutiennent les manifestations syndicales européennes de la mi-mai.

Les huit organisations syndicales appellent aussi à une grande journée de manifestations dans toute la France le 13 juin 2009.

Paris, le 4 mai 2009.

Calendrier militant 2009

SUD Crédit Agricole

- Bureau National : 23 juin
- Assemblée Générale : 15 et 16 septembre 2009 à La Pommeraye Maine et Loire
- Négociations nationales : 3 juin, 30 septembre, 4 novembre, 2 décembre
- Comité de Groupe: 1^{er} juillet

Solidaires

- Bureau National : 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 5 novembre, 3 décembre
- Comité National : 7 et 8 octobre (+ congrès extraordinaire)
- Congrès : mai juin 2011

National et International

- Samedi 13 juin : manifestations à l'appel des 8 syndicats français

Le Bureau national Solidaires du 2 avril 2009:

Réaffirme l'importance de l'unité d'action syndicale impulsée depuis le dernier trimestre 2008, par 8 organisations syndicales interprofessionnelles. C'est une donnée importante pour la réussite des mouvements.

Souligne que cette unité doit bien être une unité d'action syndicale, porteuse d'une dynamique de construction et de développement des luttes. En ce sens, les très fortes journées de manifestations des 29 janvier et 19 mars ont montré une mobilisation importante de millions de salarié-e-s, de retraité-e-s, de chômeurs/ses, de jeunes. Ces initiatives correspondent à une étape nécessaire dans la construction du rapport de force que nous devons imposer au patronat, au gouvernement. Mais nous ne pouvons nous installer dans une stratégie de "temps forts" tous les deux mois, qui a déjà montré qu'elle conduisait à l'échec, notamment lors du mouvement sur les retraites en 2003.

Soutient pleinement l'ensemble des salarié-e-s en lutte, notamment dans les entreprises qui licencient, les secteurs publics en voie de démantèlement, les entreprises où les profits d'une minorité explosent alors que de plus en plus de salarié-e-s, chômeurs/ses, retraité-e-s, jeunes vivent avec des revenus de misère, ... La convergence des luttes est nécessaire : l'Union syndicale Solidaires appelle aux manifestations organisées par les coordinations des secteurs Université et Recherche, le 8 avril.

Appuie la plate-forme revendicative intersyndicale, et met en avant cinq mesures d'urgence :

- Arrêt des licenciements, indemnisation à 100% du chômage partiel, réduction du temps de travail sans perte de salaire, car les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise alors que les entreprises accumulent les profits.
- Augmentation générale des salaires, des pensions, du SMIC et des minima sociaux (300 € pour tous), parce que les salarié-e-s n'ont pas à payer la crise, alors que patronat et actionnaires engrangent toujours dividendes et rémunérations exorbitantes.
- Pour les services publics, il faut des moyens supplémentaires, l'arrêt des suppressions d'emploi et de nouvelles orientations, pour que les droits fondamentaux soient accessibles à toute la population : emploi, santé, éducation, transport, communication, ... C'est l'inverse de la Révision Générale des Politiques Publics !
- En finir avec la fiscalité qui favorise les riches : suppression du bouclier fiscal, du paquet fiscal, de la défiscalisation des heures supplémentaires, et abaissement de la TVA sur les produits de première nécessité.
- Un statut pour tous les salarié-e-s, qui garantisse la pérennité des droits, notamment du salaire, tout au long de la carrière.

Redit avec force ce que l'Union syndicale Solidaires affirme depuis plusieurs mois : une grève générale interprofessionnelle est indispensable. Elle est nécessaire pour gagner, et elle est possible : la réussite des 29 janvier et 19 mars, les luttes locales ou sectorielles, le montrent. Cette proposition a été faite par Solidaires lors des réunions intersyndicales des 20 et 30 mars, elle est débattue dans d'autres organisations que Solidaires, et demandée par plusieurs intersyndicales départementales. **Si une grève générale ne se décrète pas, ne pas proposer cette perspective, ne pas l'organiser, c'est faire en sorte qu'elle n'ait pas lieu. Au contraire, nous pensons qu'il est de la responsabilité du mouvement syndical, aujourd'hui, d'y travailler.**

Continuera à défendre ses positions, lors des réunions intersyndicales et publiquement. L'expression d'avis différents sur les stratégies syndicales est une donnée normale du pluralisme ; les salarié-e-s doivent connaître les positions et propositions de chaque syndicat, et choisir quel type de syndicalisme ils/elles soutiennent.

Appelle à renforcer les collectifs unitaires existants, à en créer partout. Intersyndicales, comités, les formes sont différentes selon les entreprises, les services, les localités, mais le besoin de se rassembler et d'agir ensemble se fait sentir, pour faire émerger un front social. Cette dynamique doit s'étendre, et les initiatives être coordonnées.

Nous refusons de payer la crise du système capitaliste, nous pouvons gagner et pour cela nous devons développer le syndicalisme de lutte !

Caceis : Le capitalisme... ce sont les capitalistes qui en parlent le mieux

Le rapport d'activité 2007 de la société financière Caceis en dit long sur la vision du monde qu'ont les tristes pantins encravatés qui vivent dans la sphère financière. Essai de lecture psychanalytique.

Les bilans et les comptes de résultat nous apprennent beaucoup de choses sur les entreprises, mais il est une autre sorte de document tout aussi édifiant : ce sont les rapports d'activité. Ici, l'aridité des chiffres laisse la place à une littérature et à des images fort instructives sur l'état d'esprit - à défaut d'âme - des tenants d'un capitalisme qui a connu quelques déconvenues ces derniers mois.

Le rapport d'activité 2007 de Caceis Investor Services (accessible par le lien : www.caceis.fr) va nous aider à illustrer notre propos. Détenu à parité par Crédit agricole S.A. et Natixis (la banque de financement et d'investissement des Caisses d'épargne et de la Banque populaire), Caceis est un groupe bancaire dédié à une clientèle d'institutionnels et d'entreprises. Premier acteur du marché français, Caceis est aussi l'un des leaders mondiaux de l'asset servicing (gestion d'actifs), une activité qui l'amène à proposer à sa clientèle une gamme complète de produits et de services, notamment en matière de dépôts et de conservation de fonds (2.300 milliards d'euros conservés), d'administration de fonds (1.100 milliards d'euros sous administration) et de services aux émetteurs. Il intervient à ce titre dans les opérations d'actionariat à l'occasion de privatisation et dans les opérations de plans de stock-options.

En résumé, la mission de Caceis est de veiller à ce que les placements très conséquents de ses gros clients rapportent un maximum d'intérêts en limitant autant que possible les coûts et les risques.

Le choc des photos...

Le rapport d'activité 2007 est rédigé en français mais le titre est en anglais : "Solid & Inovative". Il est vrai que "Solide & Innovateur", ça ne le faisait pas.

Dans ce document, on découvre un président sans cravate, des directeurs en train de courir en souliers vernis comme des dératés, sauter comme des cabris, ou prendre la pose avec un sourire et un naturel de composition à faire pâlir de jalousie les premières dauphines de Miss Tarascon [1]. Le meilleur de ces mises en scène photographiques se trouve incontestablement page 12 où l'on voit un jeune dirigeant en costume au regard goguenard se faire littéralement envoyer en l'air, grâce à un audacieux montage, par une présidente quinquagénaire rondouillarde s'efforçant d'afficher un air déluré de cir-

constance.

Le message est clair : à Caceis, c'est cool, on rigole bien et la cravate n'est même pas obligatoire. Ces mines joviales nous donnent envie d'en savoir plus sur des activités aux vertus si épanouissantes. La lecture du document va lever le voile.

...et le poids des mots

D'abord, en page 9, l'annonce le 30 juillet du rachat de Olympia Capital, un groupe privé indépendant qui administre près de 70 milliards d'euros de fonds alternatifs (plus connus sous le nom de hedge funds) domiciliés aux Bermudes, dans les îles Caïmans et les Îles vierges Britanniques ainsi qu'en Irlande. Autant d'îles paradisiaques aux noms évocateurs d'un bien-être financier exotique et surtout exogène aux fiscalités peu compréhensives des États européens et d'Amérique du Nord.

Histoire d'entretenir la bonne humeur, on nous apprend page 14 que le mois de décembre a été marqué par la suppression de l'impôt sur les opérations de bourse. Yyyeeesss !

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, nous sommes informés page 20 qu'en février 2007, les fonds d'investissement spécialisés (SIF) ont été créés. "Ils offrent un cadre juridique attractif aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs qualifiés. Très souples, avec des exigences minimales en termes de documentation, les SIF n'imposent aucune limite ou règle d'investissement et autorisent tous types d'actifs. C'est donc le support idéal pour les promoteurs de fonds alternatifs", nous dit le commentaire. Et le fait que SIF soit l'anagramme vengeur d'ISF n'est probablement pas un acte manqué.

Enfin, page 32 il est question des fonds offshore des sociétés domiciliées aux Bermudes. Or, nous dit-on, "les avantages liés au régime fiscal et à la réglementation des Bermudes suscitent toujours l'intérêt des promoteurs du monde entier, en dépit de la concurrence accrue de centres tels que Dublin et Luxembourg". Un intertitre attire notre attention : "Toujours plus de transparence"... cela va sans dire...

À la fin de la plaquette, nous voyons le financier troquer son costume pour les habits d'une dame patronnesse et accomplir sa "bonne action". Page 44, on ne sait plus

où donner de la tête, nous baignons dans un monde de compassion, de bonté, de don de soi, et les larmes nous viennent aux yeux. “Implication de tous”, “intégration handicap”, “développement durable”, “préoccupations sociétales et environnementales”, “tri sélectif”, “réduction des déchets”, “capital humain”, “lutte contre toutes les formes de discrimination”, “éthique”, “partage”... c'est pas des mots porteurs de sens, ça ?

Avec une telle communication, on comprend que Caceis ait obtenu le Top Com d'Or en 2007 pour une de ses campagnes publicitaires. Mais nous sommes ici, et c'est écrit dans la plaquette, dans le domaine de la communication, de la publicité, c'est-à-dire dans l'illusion et la tromperie car la réalité est tout autre.

Caceis ou la vraie vie

Sous le vernis des photos sur papier glacé et les propos convenus d'une langue de bois se dessine en filigrane une image plus crue, plus dure, celle d'un capital financier sans foi ni loi, le même qui est responsable pour une large part de la crise qui secoue actuellement la planète, met en péril les emplois et jette à la rue des millions de familles et veut faire socialiser ses pertes après avoir privatisé ses profits.

Les capitaux que les établissements financiers tel Caceis s'attachent à valoriser, ou sur lesquelles ils spéculent, représentent des montants considérables. Le volume total des credit default swaps (CDS) [2] dans le monde est estimé à 46.000 milliards d'euros et on évalue à 2.000 milliards les fonds gérés par les hedge funds. Ces sommes présentent trois caractéristiques radicalement antisociales : elles proviennent pour une bonne part d'une spoliation des salaires, elles ne sont pas réinvesties dans l'outil de production, enfin elles échappent pour l'essentiel à l'impôt. Qui plus est, elles bénéficient de taux de rémunération extravagants sans commune mesure avec l'évolution du PIB et des salaires et échappent à l'impôt grâce à des paradis fiscaux qui pèsent la moitié de la finance mondiale [3]. “Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le volume des transactions consacrées à l'économie réelle ne représente environ que 2% de la totalité des échanges monétaires” [4].

Psychanalyse des comptes de sociétés

Au-delà des ridicules mises en scène d'ego dont la boursouflure le dispute à l'infatuation, les photos de cette plaquette peuvent donner lieu à une lecture psychanalytique qui a probablement échappé aux exhibitionnistes précités mais qui nous en dit beaucoup sur la façon dont se perçoit le petit monde de la finance.

Ces directeurs évoluent dans un monde artificiel, minéral et froid, bien à l'image de la finance qu'ils représen-

tent. Seules quelques petites vignettes ternes inscrites au pochoir viennent rappeler les villes des différents sièges sociaux. De toute évidence, le vrai monde est absent des photos : pas de terre, de ciel, d'horizon, pas d'arbres non plus et encore moins d'êtres humains en dehors des membres de l'espèce dominante des homos caceis. Seule se donne à voir l'immédiateté d'un monde déréalisé. Au fil des pages, des pantins costumés échappant à la loi de la pesanteur gesticulent et prennent la pose. Les images ont pour toile de fond un mur de béton gris, dur et froid. Sur ce mur, on distingue à intervalles réguliers six excroissances rappelant à s'y méprendre le mamelon du sein et son aréole. Il y a bien quelque chose de l'inconscient qui se manifeste ici. Les attitudes et les postures des dirigeants de Caceis renvoient de façon prémonitoire au comportement de ces financiers, sans repère ni limite, qui ont mené leurs établissements dans le mur ces derniers mois, les uns et les autres donnant tout son sens à l'expression “ne plus avoir les pieds sur terre”.

Les motifs sur les murs figurant des mamelons évoquent le rapport à la mère tout en exprimant un triple refus. Tout d'abord, le nombre de mamelons (six) renvoie à l'animalité et à son corollaire, le rejet de l'humanité. Le fait que la poitrine se limite au mamelon sans la rondeur du sein marque sa déssexualisation et sa désérotisation. Enfin, la couleur grise évoque la morbidité d'un corps privé de vie. Ces motifs révèlent une forte empreinte du stade oral, le premier stade de l'évolution libidinale [5]. Au vu de tout cela, pouvait-on attendre de financiers immatures, s'attardant dans leur stade pré-général, une attitude adulte et responsable ?

La seule vraie note de couleur est apportée par une petite grenouille rouge à la première et à la dernière page du rapport, mais sa vocation est plus utilitaire qu'esthétique. La couleur rouge, on s'en serait douté, n'est pas une référence subliminale à la Commune et au drapeau des Fédérés, le batracien fait référence au Français “mangeur de grenouilles” et nous renseigne sur le public destinataire de la plaquette : les gros investisseurs anglo-saxons et américains.

La morale de cette histoire

La crise actuelle va-t-elle servir de leçon aux banquiers ? Nous en doutons fortement. Même si le prochain rapport d'activité de Caceis risque de la jouer plus modeste, il y a fort à penser que les financiers ne vont pas changer leurs pratiques et encore moins adopter une morale. Pour preuve, quelques jours à peine après l'annonce du plan Paulson mettant 700 milliards de dollars à la disposition des banques américaines pour leur recapitalisation, on apprenait déjà que certaines d'entre elles allaient utiliser cet argent pour rémunérer leurs action-

naires au lieu de s'en servir pour consentir des prêts à leurs clients [6].

Pourtant, dans son discours de Toulon du 25 septembre dernier, Nicolas Sarkozy n'avait pas ménagé ses efforts pour rassurer son auditoire : "La crise financière n'est pas la crise du capitalisme. C'est la crise d'un système qui s'est éloigné des valeurs les plus fondamentales du capitalisme, qui a trahi l'esprit du capitalisme. Je veux le dire aux Français : l'anticapitalisme n'offre aucune solution à la crise actuelle."

La situation présente lui donne tort. Non seulement la crise financière est bien celle du capitalisme ainsi que l'attestent les mouvements de récession observés dans plusieurs pays, mais il apparaît de plus en plus évident

que la solution à cette crise nécessite précisément la sortie du capitalisme. En effet, ce dernier n'en finit pas de nous donner des preuves de sa responsabilité dans la situation critique de millions de personnes dans le monde et de son incapacité à y apporter des réponses. À l'anticapitalisme de saisir sa chance à présent, n'en déplaît à Nicolas Sarkozy.

Patrick Saurin

- Patrick Saurin est membre de l'exécutif national du syndicat SUD-Caisses d'épargne

[1] Déjà, le rapport d'activité 2006 laissait apparaître les symptômes annonciateurs de la fièvre du rapport 2007. À voir sur www.caceis.fr.

[2] Les credit default swaps sont des contrats par lesquels un acheteur s'assure auprès d'un vendeur contre un risque de défaut de paiement d'un crédit en contrepartie d'une prime qu'il lui règle périodiquement. Si le risque survient, le vendeur compense les pertes. Ces CDS ont été titrisés en grande partie.

[3] Christian Chavagneux, Ronen Palan, Les Paradis fiscaux, La Découverte, 2007, p. 17.

[4] Le Monde des 12 et 13 octobre 2008.

[5] Peut-être même pourrions-nous y déceler une étonnante persistance du pictogramme mis en évidence par Piera Aulagnier, c'est-à-dire une image du processus originaire de la rencontre entre bouche et sein, ce qu'elle désigne par la formulation "objet-zone complémentaire" (Piera Aulagnier, La violence de l'interprétation, Puf, Paris, 2007).

[6] Binyamin Appelbaum, "Banks to continue paying dividends. Bailout Money is for lending, Critics Say" et Steven Pearlstein, "Hank Paulson \$125 billion mistake", dans le Washington Post des 30 et 31 octobre 2008.

Rencontre avec un inspecteur du travail

Note explicative sur les heures supplémentaires!

Gérard Filoche, répondant à l'invitation des Amis du Monde Diplomatique, tenait conférence à Saint Médard en Jalles (33). Conférence ou meeting, nous dirons conféting.

Le sujet traité était la soi-disant rénovation du code du travail entreprise par nos dirigeants, soutenue par le parlement et souhaitée par le Medef et ses affidés.

En fait, ils rêvent d'organiser les relations au travail comme en Grande-Bretagne, c'est-à-dire supprimer toutes les contraintes légales, favoriser le contrat direct entre employeur et employé. Le petit hic, c'est que pour signer un contrat équitable il faut qu'il y ait égalité entre les personnes et ce n'est pas le cas. L'employeur décide d'employer, décide de la quantité de travail, des conditions dans lesquelles il doit être réalisé, des horaires, du salaire...

L'employé, lui, accepte ou refuse et ne serait désormais plus protégé par des textes (code) ou des règles (accords collectifs, conventions collectives)...

La loi de la jungle bien imagée par Gérard Filoche quand il explique qu'au temps de la préhistoire c'était le plus gros, le plus fort, qui mangeait le gigot, mais que, en nous civilisant, nous avons fixé des règles et que nous partageons désormais le gigot... l'idéal serait que celui qui en a le plus besoin (le plus faible) bénéficie de la meilleure part.

Poursuivant son exposé, notre inspecteur du travail militant, pour expliquer la nécessité de légiférer précisément, et chiffres à l'appui, sur la question du temps de travail, image son propos en faisant part d'une anecdote.

Passant un soir à 19 h 30 devant un établissement financier de son secteur géographique d'intervention, il remarque que la lumière est allumée. Il sonne donc pour qu'on lui ouvre la porte, sans

Petit rappel :

Le maximum de travail journalier est limité à 10 heures.

Le maximum de travail hebdomadaire est limité à 48 heures.

Au delà, votre patron est en infraction.

résultat. Il glisse une photocopie de sa carte professionnelle sur laquelle il a surligné les risques encourus en cas de refus... la porte s'ouvre et il peut constater que le personnel est encore au boulot et entame sa onzième heure de la journée.

bilisée...

Le patron doit vous donner les moyens d'effectuer correctement votre travail et de doser celui-ci au temps de travail légal ou conventionnel.



Si vous vous heurtez à un refus, vous pouvez consulter les délégués du personnel et/ou le syndicat SUD. Mais le meilleur moyen de faire pression est de convaincre vos collègues de faire cette déclaration avec vous.

Un conseil, tenez chaque jour sur un agenda, l'état de vos heures de travail. Vos heures réelles où vous êtes à la disposition de votre employeur : embauche, débauche, déduction faite de la pause repas si toutefois vous n'en profitez pas pour rester à votre poste de travail pour poursuivre vos activités professionnelles le sandwich à la main.

Dès le lendemain, il rencontre le chef de l'établissement qui lui dit que :

- le personnel est libre, personne n'est retenu sur son lieu de travail, ils sont volontaires !

Il ne peut y avoir de volontariat quand il y a des rapports de subordination de l'employé à l'employeur.

- Je suis couvert car j'ai sorti une circulaire sur ce sujet !

Peut-être, mais il est de la responsabilité de l'employeur de la faire respecter comme il fait respecter les heures d'embauche, les consignes de travail ...

- Nous ne payons pas les heures supplémentaires car nous ne les avons pas demandées !

Erreur, ce sont les heures faites qu'il faut payer, demandées officiellement ou non.

Dans ce cas, aux termes de la loi, le patron n'est pas un contrevenant mais un délinquant.

5 ans !

C'est le temps durant lequel vous pouvez réclamer le paiement des heures supplémentaires faites !

Cet exemple est du vécu ; ce discours patronal que nous connaissons bien et que nous confirmons doit être combattu et pour cela, quelques informations et conseils.

Vous devez déclarer systématiquement les heures de travail que vous faites, pour qu'elles vous soient payées mais aussi pour vous couvrir en cas d'accident de trajet tardif. N'écoutez pas les conseils de ceux (ou celles) qui tendraient à vous culpabiliser, attribuant ces heures à votre lenteur, de l'incompétence. La victime responsa-

ble Ce calepin sera un début de preuve et les inspecteurs du travail comme les élus prud'hommes savent lire de tels documents.

Deux heures durant nous avons écouté le discours de l'inspecteur Filoche sans que jamais notre attention ne soit relâchée. Du pur plaisir que vous pouvez partager en lisant son ouvrage : Salariés, si vous saviez. (Edition La Découverte).

Pour conclure, Gérard Filoche est poursuivi en justice par un patron revanchard et sa hiérarchie, le Directeur Général du Travail (DGT), refuse de lui accorder la "protection fonctionnelle" à laquelle il a droit. La solidarité s'organise. Nous avons besoin du soutien de tous et toutes, sans exclusive, en signant la pétition en ligne et en aidant financièrement aux frais d'avocat.

<http://solidarite-filoche.fr/>



Déchets nucléaires : il ne faut pas les enfouir !

Face à l'annonce imminente des communes retenues par l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) pour l'enfouissement des déchets radioactifs dits "de faible activité à vie longue (FAVL)", 16 associations des régions Lorraine et Champagne-Ardenne lancent une pétition pour exiger un moratoire sur l'enfouissement des déchets nucléaires.

Signez la pétition dès aujourd'hui :

<http://www.dechets-nucleaires-ne-pas-enfouir.org/>

Envoyez cet email à vos connaissances pour qu'elles signent elles-aussi la pétition.

Cette pétition est soutenue par : le Réseau "Sortir du nucléaire", la CRIIRAD, Greenpeace, les Amis de la Terre, Agir pour l'environnement

Le Réseau "Sortir du nucléaire" soutient cette initiative, et a rappelé ses revendications dans son communiqué de presse du 31 mars 2009 :

- l'annulation définitive de tous les projets d'enfouissement de déchets radioactifs
- un grand débat public national sur le démantèlement des installations nucléaires

Merci pour votre implication et votre soutien !

Cordialement,

Le Réseau "Sortir du nucléaire"

Fédération de 940 associations agréée pour la protection de l'environnement.

Informez-vous sur le projet d'enfouissement des déchets FAVL :

<http://www.sortirdunucleaire.org/dossiers/alerte-dechets.html>

Faites un don en ligne pour soutenir nos actions :

<http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=agir&sousmenu=soutenir&page=index>

Si vous êtes imposable, votre don est déductible de vos impôts à 66 %.

Réseau "Sortir du nucléaire"

9 rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04 - France

Tél : 04 78 28 29 22 - Fax : 04 72 07 70 04

<http://www.sortirdunucleaire.fr>

